La Commission Européenne souhaite “mieux lutter contre les discours de haine”

27/05/2016 à 23h31

La Commission met à jour la réglementation de l’UE dans le domaine de l’audiovisuel et présente une approche ciblée des plateformes en ligne

[…] Pour Günther H. Oettinger, commissaire européen pour l’économie et la société numériques: «La façon dont nous regardons la télévision ou les vidéos a peut-être changé mais nos valeurs sont immuables. **Ces nouvelles règles nous permettront de défendre le pluralisme des médias, l’indépendance des régulateurs de l’audiovisuel et de faire en sorte que l’incitation à la haine ne soit pas tolérée sur les plateformes de partage de vidéos.** Nous entendons également garantir des conditions égales pour tous, une attitude responsable, la confiance et l’équité dans l’environnement des plateformes en ligne; notre communication d’aujourd’hui expose notre vision pour y parvenir.» […]

Attitude responsable des plateformes de partage de vidéos: les plateformes qui organisent une grande quantité de vidéos et leur associent des mots-clés devront protéger les mineurs des contenus préjudiciables (telles que la pornographie et la violence) et **protéger tous les citoyens de l’incitation à la haine.** […] Plutôt que de s’en remettre à l’autorégulation, les autorités nationales de régulation de l’audiovisuel auront compétence pour faire respecter les règles, ce qui, selon la législation nationale applicable, pourra aussi, éventuellement, donner lieu à des amendes. […]

Par exemple, la Commission mène une réflexion intensive avec les grandes plateformes en ligne sur un code de conduite pour combattre les discours haineux en ligne; elle présentera les

fruits de cette réflexion dans les prochaines semaines. […]
Source
Merci à **dranilom3**